

Questions orales

vraiment pas comment il peut faire preuve de tant de sectarisme en soutenant que je ne fais rien.

Des voix: Oh, oh!

LA CORRESPONDANCE AVEC L'ALBERTA AU SUJET DE LA STRATÉGIE POUR LA VENTE DES CÉRÉALES

M. Bert Hargrave (Medicine Hat): Monsieur l'Orateur, je voudrais également poser au ministre chargé de la Commission du blé une question supplémentaire qui a trait au dépôt de la correspondance entre le premier ministre provincial, M. Lougheed, et le premier ministre au sujet de la stratégie canadienne pour la vente des céréales, y compris notre dépendance excessive de la Chine pour les ventes de céréales, l'absence d'accord à long terme avec l'Union soviétique et la situation changeante dans le Sud-Est asiatique. Étant donné que l'Alberta produit plus d'un tiers de céréales au Canada, le ministre expliquerait-il pourquoi la demande du premier ministre qui voudrait que la Commission du blé fournisse personnellement aux premiers ministres intéressés au Canada des rapports trimestriels a été rejetée avec autant d'intransigeance?

L'hon. Otto E. Lang (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, il s'agit de savoir quels renseignements M. Lougheed voudrait obtenir qui ne sont pas déjà accessibles. S'il était plus précis à ce sujet, nous nous empresserions de décider si nous devrions les lui fournir. Il compte parmi ses collaborateurs des conseillers qui souhaitent la disparition de la Commission du blé. Je crois que cela se voit dans les lettres échangées.

Comme l'a dit le député, dans sa lettre, M. Lougheed a affirmé que nous dépendons trop du marché chinois. En réalité, les ventes à la Chine représenteront de 22 à 23 p. 100 du total de nos exportations cette année, c'est-à-dire pratiquement la même chose qu'en 1961-1962, où elles représentaient 22 p. 100. La seule différence, c'est que les 22 p. 100 d'alors représentaient à peu près la moitié de ce que cela représentera cette année, étant donné que le volume de nos exportations a considérablement augmenté. Il convient par ailleurs de mentionner que nos débouchés sur le marché russe ont été compromis à cause des graves erreurs de tactique qu'a commises le premier ministre Lougheed lors de son voyage en Russie, mais la Commission du blé est parvenue à régler le problème. Voilà la vérité.

Une voix: C'est faux.

● (1422)

M. Lang: C'est un fait.

* * *

LES FINANCES

LE QUÉBEC ET LA RÉDUCTION DE LA TAXE DE VENTE—LE MODE DE REMBOURSEMENT

M. Edward Broadbent (Oshawa-Whitby): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre des Finances. Étant donné que tous les partis politiques au Québec estiment que le gouvernement fédéral devrait rembourser la province de Québec pour les pertes qu'elle a subies dans le cadre de la réduction de certaines taxes de vente que le gouvernement a proposée et comme cette mesure serait tout à fait conforme, en principe, aux dispositions qu'on a déjà prises dans le cas des provinces de l'Atlantique, le ministre pourrait-il nous dire si

[M. Lang.]

son gouvernement a pris la décision incroyable de présenter un autre projet de loi qui lui permettrait de passer outre à un gouvernement légitimement élu au Québec en effectuant des transferts directs aux citoyens de cette province?

[Français]

L'hon. Jean Chrétien (ministre des Finances): Monsieur le président, lorsque nous avons eu certaines considérations spéciales dans la proposition relative à la taxe de vente pour les provinces Maritimes, nous en avons eu préalablement le consentement de toutes les provinces, y compris le Québec. Et tout ce que je me propose de faire aujourd'hui, c'est que je me conforme à l'offre que nous avons faite en payant au gouvernement du Québec ce qui lui est dû, savoir 40 millions de dollars. Pour le reste, à titre de gouvernement fédéral, nous allons réduire les impôts fédéraux des contribuables québécois.

[Traduction]

M. Broadbent: Monsieur l'Orateur, le chef du Parti libéral du Québec, M. Ryan, en parlant de la décision du gouvernement fédéral d'accorder des dégrèvements d'impôt directs aux citoyens du Québec, a déclaré que cette mesure allait clairement à l'encontre, en principe, du vœu que le gouvernement de cette province avait exprimé et également à l'encontre de toutes les autres dispositions qui avaient été prises avec d'autres provinces. Voici ce qu'il a déclaré:

Cela signifie que chaque fois que le gouvernement fédéral fait une offre à une province et qu'elle la refuse pour des raisons qui la regardent, le gouvernement fédéral se venge en remettant l'argent aux gens.

Je voudrais que le ministre des Finances reconnaisse, en toute franchise, que lorsque le gouvernement fédéral agit à l'encontre du vœu exprimé par une province qui se prévaut de ses pouvoirs constitutionnels et, parce qu'il ne peut obtenir son accord, remet directement l'argent aux contribuables de cette province, ce gouvernement, dis-je, s'adonne à une forme de chantage et qu'une pareille attitude est totalement inacceptable?

M. Chrétien: Monsieur l'Orateur, le député devrait savoir que le gouvernement canadien s'est parfois retiré d'un domaine fiscal pour accommoder certaines provinces. Puisque nous ne sommes pas arrivés à nous entendre avec le gouvernement du Québec comme nous l'avons fait avec ceux de toutes les autres provinces, nous avons décidé de remplir l'engagement déjà pris et de verser à la province de Québec ce que nous avons convenu, quitte à verser le reste directement aux contribuables fédéraux du Québec.

M. Broadbent: Monsieur l'Orateur, puisque le gouvernement fédéral a proposé un premier groupe de dispositions spéciales aux provinces de l'Atlantique, et un deuxième groupe aux provinces des Prairies, dispositions spéciales que ces provinces avaient demandées, et puisqu'il a négocié avec ces provinces, ainsi qu'il le devait, en certains domaines constitutionnels qui relèvent directement des provinces, le ministre pourrait-il expliquer à la Chambre pourquoi il s'oppose catégoriquement non seulement au gouvernement de la province de Québec, mais aussi à tous les partis d'opposition de cette province, à tous les partis d'opposition à la Chambre, ainsi qu'à tous les gouvernements élus des autres provinces? En fait, l'attitude absurde qu'il a adoptée ne constitue-t-elle pas un obstacle à l'unité canadienne?